Union syndicale Solidaires

Paris le 5 mai 2020

Banques : et si on causait intérêt général !

La crise du Covid-19 nous aura appris une chose, le secteur bancaire est porteur de missions essentielles pour la collectivité, une notion que les dirigeants des banques, depuis la Banque de France jusqu'aux membres de la Fédération Française des Banques ont une fâcheuse tendance à oublier. Les activités d'intérêt général ont, par la force des choses, primé sur les activités commerciales. Il s'est agi de répondre au plus grand nombre, des plus défavorisés aux plus éloignés des agences bancaires et autres bureaux de poste en passant par celles et ceux qui souffrent de la fracture numérique.
Derrière ces activités essentielles, il y a des femmes et des hommes, au guichet en face à face, en back office au bout du fil pour d'indispensables relations humaines, à l'approvisionnement des distributeurs automatiques comme à l'impression et à l'acheminement des billets, un corps social qui a assuré et assure la continuité du service, qui a pris et prend des risques, a fortiori dans la période de déconfinement qui s'ouvre.

Pour tous ces agent.es et salarié-es investis dans leurs missions, qu'ils soient au contact des usager.es et client.es ou confiné.es, auprès de leurs enfants, parents ou en raison de leur santé, les applaudissements ou des louanges que leurs directions leur prodiguent généreusement ne suffisent plus. Il est question de rémunération au juste prix de l'activité, du service rendu. Nous ne parlons pas d'une prime éphémère axée sur des objectifs plus que discutables. Nous parlons d'une véritable revalorisation des salaires fixes des métiers bancaires, où la notion de rémunération variable disparaitrait au profit d'un meilleur salaire brut mensuel. Fini également, les rémunérations indécentes de la profession. Pour une société plus juste et solidaire, le retour au sérieux et à la modération salariale pour les dirigeants est fondamental.
Il est aussi question de leur sécurité dans une fin de confinement dont les contours restent extraordinairement flous, avec des raisons légitimes d'aller ou de retourner au travail avec la peur au ventre, dans les transports en commun, au contact avec la clientèle et les usager.es, à l'heure du repas. Pour l'Union syndicale Solidaires, le sujet ne fait pas de débat, si la continuité de service passe après la sécurité des personnels, le droit de retrait reste un outil à disposition du salarié lorsqu'e celui-ci pense légitimement qu'il ne travaille pas en toute sécurité (nos consignes et pratiques en lien https://solidaires.org/Fiche-no-6-Droit-de-retrait-et-droit-d-alerte).

Au-delà, il faudra bien repenser la banque, son utilité, ses usages, un vrai débat qui devra s'engager sur les besoins réels de la collectivité et les réponses que le secteur bancaire doit leur apporter, sans laisser personne au bord du chemin. Un débat qui doit rassembler les usagers, les collectivités et les salarié-es, un débat qui devra nécessairement s'abstraire de la pression des marchés financiers et du patronat bancaire qui reste décidément sur un modèle de pensée périmé !

31 rue de la Grange aux belles 75 010 Paris	**Téléphone 33 1 58 39 30 20** **Télécopie 01 43 67 62 14**	**contact@solidaires.org** **www.solidaires.org**